

Monsieur le Ministre, Président de la Région
Messieurs le Député,
Messieurs les Conseillers Régionaux,
Monsieur les Conseillers Généraux,
Monsieur le Président de la CAPI,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Monsieur les Présidents des Fédérations du BTP de la
région et du département
Monsieur le Directeur et madame la Secrétaire Générale
du CFA
Mon cher collègue
Mesdames et Messieurs

Je tiens tout d'abord à vous indiquer l'intérêt que je porte à la rencontre de ce soir qui réunit l'ensemble des acteurs du territoire concernés par la formation aux métiers de la construction et des travaux publics.

Je souhaite tout d'abord à vous remercier Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu de m'accueillir dans votre commune. Je sais combien vous êtes attaché au développement de ce projet compte tenu ces enjeux et de ceux de la zone d'activité dans laquelle il se situe.

Je m'associe bien évidemment au propos qui viennent d'être prononcés et qui démontrent si besoin est de la qualité des partenariats et des réseaux mis en place, ici dans le Nord Isère, quand il s'agit de porter des projets structurants et déterminants.

J'ai pu prendre connaissance depuis mon arrivée dans le département de l'importance considérable du secteur des bâtiments et des travaux publics, et de la recherche qui lui est associée dans le domaine de la construction durable. Nos rencontres avec les animateurs du PIC, des Grands Ateliers, avec les dirigeants et les experts des grandes cimenteries, de leurs laboratoires, m'ont permis de prendre la mesure de l'importance de la réflexion que vous menez afin de mettre en place une filière de développement compte tenu de la présence de l'ensemble des vecteurs indispensables : recherche, entreprise, formation, le soutien des collectivités locales.

Cette volonté d'améliorer sans cesse les techniques de construction est portée par les entreprises du bâtiment et leur fédération dont je salue les représentants, ainsi que par les responsables de la formation qui l'accompagne.

Le centre de formation des apprentis est donc l'un des centres névralgiques de cet ensemble.

Nous concrétisons ce soir une démarche lancée en 2007 avec le Préfet de Région, qui souhaiterait que soit menée une réflexion approfondie sur le développement des contenus des formations des apprentis et des salariés et des chefs d'entreprise en matière de développement durable. L'objectif étant que le CFA BTP du Nord Isère puisse devenir un lieu de référence et d'excellence pour l'ensemble des CFA BTP de la région.

La concrétisation de l'extension, après les derniers ajustements que nous avons réglés avec le sous-préfet, l'EPANI et la CAPI en ce qui concerne la réglementation environnementales à l'été 2010, va permettre le développement des nouvelles formations dès la rentrée 2012. Cette extension est accompagnée par le financement par l'Etat via le contrat annuel d'objectifs et de moyens signé avec la Région pour un montant de 2 025 000 € sur un total de près de 6 millions d'euros.

L'occasion m'est donc donnée ce soir, d'évoquer avec vous les conditions de soutien à la formation mis en œuvre par l'Etat, en particulier en ce qui concerne l'alternance et l'apprentissage.

Le développement de l'alternance constitue un enjeu important pour l'Etat, pour plusieurs raisons :

- c'est un outils essentiel pour la qualification et l'insertion des jeunes
- c'est un mode de recrutement efficace pour les employeurs pour répondre au besoins en qualification
- c'est aussi et surtout la possibilité pour les jeunes d'acquérir une qualification et une expérience professionnelle
- c'est enfin, au même titre que la formation initiale sous statut scolaire, une voie d'accès à l'excellence, en offrant des parcours de formation du niveau CAP au niveau bacs professionnel et brevets professionnels et même jusqu'au niveau d'ingénieur.

L'apprentissage a globalement bien résisté à la crise de 2009. En Isère, les résultats ont été satisfaisants grâce à la mobilisation conjointe de la Région Rhône Alpes, des syndicats professionnels, des chambres consulaires, des entreprises et de l'Etat.

La loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie de novembre 2009, et ses conséquences sur l'alternance met également en place les dispositifs destinés à favoriser l'embauche des jeunes en contrat d'alternance.

En particulier celui de l'apprentissage junior qui permet au CFA d'accueillir des élèves de 15 ans.

Même si des mesures mises en œuvre pendant la crise sont arrêtés, des mesures utiles se poursuivent en 2011 telles que :

- le cofinancement des développeurs de l'apprentissage auprès de chambres consulaires dont je salue l'engagement, c'est la cas au CFA.
- La modernisation et l'extension de l'offre d'apprentissage ainsi que la mise en œuvre de projets de logements pour les apprentis. Un budget de 500 millions € est mis en place.

Par ailleurs, le ministre du travail, de l'emploi et de la santé (M. BERTRAND) et madame MORANO chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelles, consultent actuellement les partenaires sociaux, afin de proposer des mesures favorables à l'alternance :

- augmentation du quotas de jeunes en apprentissage pour les entreprise de plus de 250 salariés
- incitations financières pour les entreprises de 50 à 250 salariés.

Je sais bien pour vous Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise, que le fait d'accueillir un jeune en apprentissage peut être contraignant, mais vous le savez c'est aussi la clef pour le territoire de l'adaptation de votre main d'œuvre à ses besoins.

Nous aurons ainsi dans les années à venir des défis à relever en matière d'emploi dans le domaine de la construction. Je pense au grand chantier Lyon-Turin, pour lequel des stratégies sont envisagées avec vous et pour lesquelles le sous-préfet de la Tour du Pin vous a, et va vous consulter. J'aurais d'ailleurs prochainement sur ce sujet structurant une rencontre avec le préfet de Savoie préfet coordonnateur afin de vous proposer de travailler ensemble à la réponse que peut apporter le territoire, avec ses entreprises et ses personnels qualifiés, aux objectifs du chantier.

Pour terminer, je voudrais redire qu'il me paraissait essentiel de saluer ce soir à l'occasion de cette rencontre du CFA, le partenariat tout à fait remarquable construit avec les collectivités locales les organisations professionnelles, les entreprises autour de cet établissement de formation qui est au centre des actions correspondant aux priorités nationales.

Les territoires doivent être non de simples supports de logique d'agglomération mais des supports d'une dynamique de projets axés sur le développement économique par l'innovation.

Dans ce contexte et pour soutenir cette ambition, je suis certain que la mise en réseau que nous constatons est l'un des principaux atouts de la compétitivité et de la force industrielle du secteur. Je voudrais vous assurer du soutien de l'Etat et de ma présence constante dans cette démarche de développement de la performance et de la compétitivité.